INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2012

Estrie

Québec

Équipe de rédaction :

Danielle Bilodeau, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Jean-François Lachance, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin, Claudette D'Anjou, Fanny Desrochers, Danielle Laplante, Hugo Leblanc, Amélie Martins, Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Fréve, Micheline Lampron

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2012
ISSN 1712-2066 (version imprimée)
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2012

Table des matières

Territoire 2

Démographie 3

Marché du travail 8
Indicateurs du marché du travail 8
Nombre et taux de travailleurs 9

Comptes économiques 10
Produit intérieur brut 10
Revenu personnel 12

Conditions de vie et bien-être 14

Investissements et permis de bâtir 17
Investissements 17
Permis de bâtir 18

Santé 19

Éducation 21

Culture et communications 23

Concepts et définitions 25

Tableaux comparatifs 32

1. Territoire

par Guillaume Marchand, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de l'Estrie couvre une superficie de 10 486 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) : Le Granit, Les Sources, Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François, Sherbrooke, Coaticook et Memphrémagog, et regroupe 89 municipalités.

Avec une superficie en terre ferme de 10 183 km² (97,1 %) pour 312 150 habitants en 2011, la densité de population de l'Estrie est de 30,7 hab./km². Par contre, les zones développées ne couvrent qu'une surface de 258 km² (2,5 %). Ainsi, la densité de la population par rapport aux zones développées est de 1 211 hab./ km².

La couverture du sol[1] de l'Estrie est composée majoritairement de 3 932 km² de forêts mixtes (37,5 %), de 2 408 km² de terres agricoles cultivées (23,0 %) et de 2 403 km² de forêts de feuillus (22,9 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 22 km², ce qui représente 0,2 % de la région.

Pour favoriser la protection et le maintien de la diversité biologique, l'Estrie compte 335 km² (3,2 %) d'aires protégées en 2012.

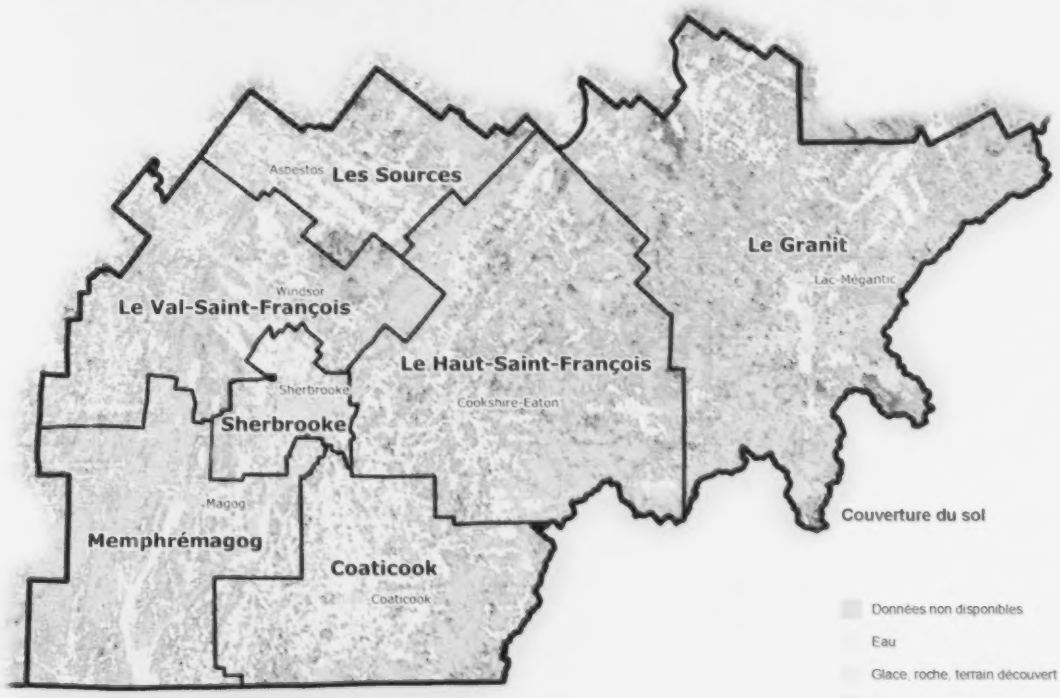

Couverture du sol

	Superficie	
	km²	%
Données non disponibles	280	2.7
Eau	303	2.9
Glace, roche, terrain découvert	184	1.8
Bryophytes et lichens	0	0.0
Arbustes	89	0.8
Terres humides	22	0.2
Plantes herbacées et toundra	191	1.8
Terres agricoles cultivées	2 408	23.0
Forêt de conifères	416	4.0
Forêt de feuillus	2 403	22.9
Forêt mixte	3 932	37.5
Zones développées	258	2.5

Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égale pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

2. Démographie

par la Direction des statistiques sociodémographiques

La croissance démographique de l'Estrie s'est accélérée entre 1996 et 2011, quoique beaucoup moins fortement que celle de l'ensemble du Québec. La région a bénéficié d'une hausse des naissances dans la deuxième moitié des années 2000 et accueille un nombre non négligeable d'immigrants, mais les gains qu'elle enregistre dans ses échanges migratoires avec le reste du Québec se sont réduits depuis le début de la décennie 2000. À l'intérieur de la région, la population tend à se concentrer de plus en plus à Sherbrooke, qui continue notamment d'attirer des résidents du reste de la région. Cette dynamique se distingue de celle observée dans d'autres grandes villes comme Montréal, Québec, Longueuil ou Gatineau, qui perdent toutes des résidents au profit des MRC qui les entourent.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Estrie comptait 312 150 habitants au 1er juillet 2011, soit 3,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 9e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, entre l'Outaouais et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son poids démographique est demeuré stable au cours des 10 dernières années.

Environ la moitié (51 %) de la population de la région, soit 158 100 personnes, résident dans le TE de Sherbrooke en 2011. Cette part est de 15 % dans la MRC de Memphrémagog, tandis que les MRC du Val-Saint-François, du Granit, du Haut-Saint-François et de Coaticook représentent chacune entre 6 % et 9 % de la population régionale. La MRC des Sources est la moins populeuse, ses 14 500 habitants comptant pour 5 % de la population estrienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC et TE de l'Estrie et ensemble du Québec, 1996-2011p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001r	2006r	2011p	1996-2001r	2001r-2006r	2006r-2011p	1996	2011p
	n				pour 1 000			%	
Le Granit	21 579	22 200	22 481	22 452	5,7	2,5	– 0,3	7,6	7,2
Les Sources	15 183	14 812	14 489	14 489	– 4,9	– 4,4	0,0	5,4	4,6
Le Haut-Saint-François	21 664	21 813	21 713	21 820	1,4	– 0,9	1,0	7,7	7,0
Le Val-Saint-François	28 735	28 923	29 224	29 182	1,3	2,1	– 0,3	10,2	9,3
Sherbrooke	136 902	141 681	148 993	158 056	6,9	10,1	11,8	48,4	50,6
Coaticook	18 483	18 771	18 582	18 536	3,1	– 2,0	– 0,5	6,5	5,9
Memphrémagog	40 125	43 182	45 535	47 615	14,7	10,6	8,9	14,2	15,3
Estrie	**282 671**	**291 382**	**301 017**	**312 150**	**6,1**	**6,5**	**7,3**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**	**4,1**	**6,3**	**8,9**	...	...

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er juillet 2011.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2011, la population de l'Estrie a crû en moyenne à un rythme annuel de 7,3 pour mille selon les données provisoires, en très légère hausse par rapport aux périodes 2001-2006 (6,5 pour mille) et 1996-2001 (6,1 pour mille). Dans l'ensemble du Québec, les taux d'accroissement annuel moyen se sont élevés de façon beaucoup plus marquée, si bien que la croissance relative de l'Estrie est devenue inférieure à la moyenne québécoise en 2006-2011, après avoir été légèrement supérieure au cours des deux périodes précédentes.

Depuis la fin des années 1990, la croissance démographique de la région est principalement concentrée dans le TE de Sherbrooke et dans la MRC de Memphrémagog. Entre 2006 et 2011, les taux d'accroissement annuel moyen y sont respectivement de 11,8 et de 8,9 pour mille. Par rapport aux deux périodes précédentes, la croissance tend à s'accélérer dans Sherbrooke, tandis qu'elle ralentit dans Memphrémagog. Ailleurs dans la région, les effectifs sont demeurés plutôt stables entre 2006 et 2011, les taux d'accroissement annuel moyen variant entre – 1 et 1 pour mille. Soulignons que cette stabilisation représente une amélioration du bilan démographique de la MRC des Sources, qui affichait des pertes non négligeables au cours des périodes 1996-2001 et 2001-2006. Au contraire, la MRC du Granit voit son bilan se dégrader d'une période à l'autre.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC et TE entre 2006 et 2011. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de l'Estrie est légèrement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2011, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 42,8 ans, comparativement à 41,4 ans dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (17,2 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (15,7 %), tandis que les individus d'âge actif, soit les 20-64 ans (61,1 %), le sont un peu moins (62,6 % dans l'ensemble du Québec). En Estrie comme dans l'ensemble du Québec, la part des jeunes de moins de 20 ans est de 21,7 %.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC et TE de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Le Granit	22 452	4 942	13 171	4 339	100,0	22,0	58,7	19,3	46,7
Les Sources	14 489	3 172	8 085	3 232	100,0	21,9	55,8	22,3	49,0
Le Haut-Saint-François	21 820	5 193	12 999	3 628	100,0	23,8	59,6	16,6	45,0
Le Val-Saint-François	29 182	6 876	17 614	4 692	100,0	23,6	60,4	16,1	44,4
Sherbrooke	158 056	33 711	99 910	24 435	100,0	21,3	63,2	15,5	38,7
Coaticook	18 536	4 614	10 757	3 165	100,0	24,9	58,0	17,1	42,2
Memphrémagog	47 615	9 206	28 066	10 343	100,0	19,3	58,9	21,7	49,2
Estrie	**312 150**	**67 714**	**190 602**	**53 834**	**100,0**	**21,7**	**61,1**	**17,2**	**42,8**
Ensemble du Québec	**7 979 663**	**1 729 982**	**4 996 131**	**1 253 550**	**100,0**	**21,7**	**62,6**	**15,7**	**41,4**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Sherbrooke et Coaticook affichent un âge médian inférieur à celui des autres MRC de la région, soit 38,7 ans et 42,2 ans respectivement. Sherbrooke compte le plus important bassin d'individus d'âge actif (63,2 %) et la part des personnes âgées y est, toutes proportions gardées, la plus faible de la région. Coaticook se distingue plutôt avec la plus forte proportion de jeunes de la région (24,9 %). À l'opposé, Memphrémagog et Les Sources sont les MRC les plus âgées, avec un âge médian d'environ 49 ans. Elles présentent les proportions d'aînés les plus élevées de la région et comptent davantage de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans dans leur population. En outre, Memphrémagog est la seule MRC de la région où la

part des jeunes de moins de 20 ans est inférieure à 20 %. Le Granit se rapproche des MRC les plus âgées avec un âge médian de 46,7 ans. Celui-ci est de 45,0 ans dans Le Haut-Saint-François et de 44,4 ans dans Le Val-Saint-François.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon des données provisoires, 3 273 bébés sont nés en Estrie en 2011. Comme dans la plupart des autres régions du Québec, les naissances y ont augmenté notablement dans la deuxième moitié des années 2000. En Estrie, la hausse s'est amorcée en 2005 et a culminé en 2010 avec près de 3 400 naissances. Si l'année 2011 marque un arrêt dans cette progression, les naissances demeurent toutefois plus nombreuses qu'elles ne l'ont été durant la majeure partie de la décennie 2000. Par rapport aux 2 904 naissances de 2001, la hausse est de 13 %. Cette croissance est cependant inférieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (20 %).

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Estrie, 2001-2011[p]

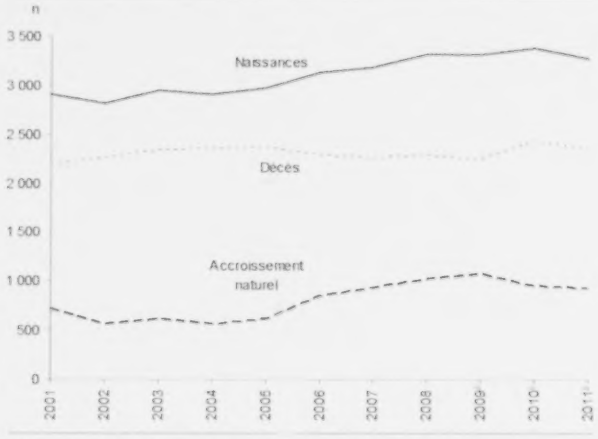

Note : Les données sur les naissances de 2009 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Le nombre de naissances dépend de deux facteurs, soit du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et de l'intensité de la fécondité. En Estrie, l'évolution de ces deux facteurs a été favorable à des naissances un peu plus nombreuses depuis le milieu des années 2000. D'une part, le nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds (25 à 34 ans) s'est accru. D'autre part, la fécondité s'est élevée, l'indice synthétique de fécondité passant de 1,58 enfant par femme en 2001 à 1,67 en 2011 (donnée provisoire), après avoir culminé à 1,74 en 2010. En 2011, la fécondité de l'Estrie est semblable à la moyenne québécoise (1,69 enfant par femme).

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2011, 2 346 décès ont ainsi été enregistrés en Estrie, comparativement à 2 194 en 2001. Comme la hausse des naissances entre ces deux années a été plus prononcée, l'accroissement naturel, soit l'excédent des naissances sur les décès, a pris de l'ampleur. Il représente 927 individus en 2011, tandis qu'il a varié entre 500 et 700 de 2001 à 2005. C'est en 2009 que le sommet des 10 dernières années a été atteint (1 071).

En 2011, les naissances sont nettement plus nombreuses que les décès dans quatre des six MRC de la région (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). L'accroissement naturel est à peu près nul dans Les Sources et dans Memphrémagog. Par rapport à la taille de sa population, Le Haut-Saint-François est la MRC où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Migration interrégionale

L'Estrie sort gagnante de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, mais les gains se sont grandement réduits au cours de la seconde moitié des années 2000. En 2001-2002 et en 2002-2003, le solde migratoire était de plus de 1 000 individus, tandis qu'il a été de moins de 100 personnes en 2007-2008 et en 2008-2009. Les soldes enregistrés depuis deux ans sont un peu plus élevés : 386 personnes en 2009-2010 et 234 en 2010-2011.

En 2010-2011, le profil migratoire par groupe d'âge de l'Estrie montre des pertes chez les 25-29 ans et des gains chez les 35-69 ans, en particulier chez les 55-64 ans. Les soldes positifs chez ces derniers reflètent l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les jeunes retraités. Ce mouvement contribue à amplifier le vieillissement de la population régionale.

Figure 2.2

Solde migratoire interrégional, Estrie, 2001-2002 à 2010-2011

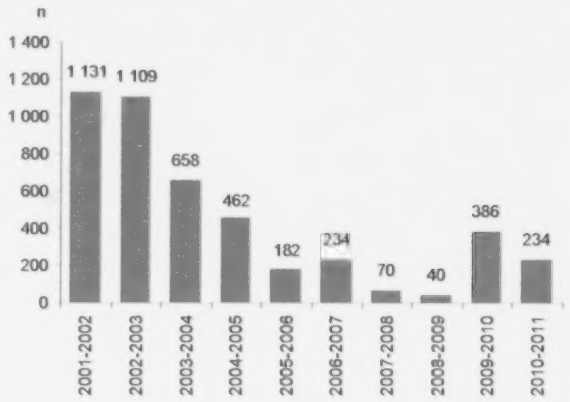

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Estrie, 2010-2011

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Montérégie voisine est la région avec laquelle s'effectuent le plus grand nombre d'échanges migratoires. Elle est la première région de destination des individus qui quittent l'Estrie, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. Ces échanges sont profitables à l'Estrie, qui a gagné 357 habitants au détriment de la Montérégie en 2010-2011. Les migrations impliquant Montréal sont également assez nombreuses; elles ont entraîné des gains pour l'Estrie au cours de la dernière année (+ 77). Des gains sont également observables vis-à-vis Lanaudière (+ 78). Par contre, l'Estrie est déficitaire dans ses échanges migratoires avec Chaudière-Appalaches (– 149), la Capitale-Nationale (– 123) et le Centre-du-Québec (– 83).

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Estrie, 2010-2011

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	29	11	150	2,0	11	121	1,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	28	12	143	1,9	12	115	1,6
Capitale-Nationale	– 123	5	495	6,5	5	618	8,4
Mauricie	13	8	214	2,8	8	201	2,7
Estrie	...	...	...	...	...	...	...
Montréal	77	2	1 546	20,3	2	1 468	19,9
Outaouais	– 52	9	191	2,5	7	243	3,3
Abitibi-Témiscamingue	33	13	118	1,6	14	85	1,2
Côte-Nord	– 9	15	93	1,2	13	102	1,4
Nord-du-Québec	– 28	16	35	0,5	15	63	0,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32	14	94	1,2	16	62	0,8
Chaudière-Appalaches	– 149	4	547	7,2	4	697	9,5
Laval	– 3	10	168	2,2	9	171	2,3
Lanaudière	78	7	249	3,3	9	171	2,3
Laurentides	34	6	311	4,1	6	277	3,8
Montérégie	357	1	2 435	32,0	1	2 078	28,2
Centre-du-Québec	– 83	3	817	10,7	3	900	12,2
Total	**234**	...	**7 606**	**100,0**	...	**7 373**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des régions.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2010-2011, seules deux MRC et TE de la région ont bénéficié d'un solde positif : Memphrémagog, qui fait des gains par rapport à Montréal et à la Montérégie, et Sherbrooke, dont les gains se font par rapport au reste de la région. Les autres MRC enregistrent plutôt des pertes (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Par rapport à la taille de leur population, Coaticook et Le Haut-Saint-François sont celles où les déficits migratoires sont les plus importants. Ces deux MRC montrent un solde migratoire négatif par rapport au reste de l'Estrie en général et au TE de Sherbrooke en particulier.

Immigration internationale

Bien que l'Estrie ne figure pas parmi les régions à forte immigration, l'apport démographique de celle-ci est à souligner. En janvier 2011, 1,9 % des immigrants récents, soit ceux admis au Québec entre 2005 et 2009, résidaient dans la région, ce qui représente environ 3 800 nouveaux résidents[1]. Au cours des dernières années, l'Estrie a vu sa part de l'immigration récente se réduire très légèrement. En janvier 2005, la région accueillait 2,2 % des immigrants admis entre 1999 et 2003.

1. Les statistiques sur la présence des immigrants au Québec selon l'année d'admission et la région de résidence sont compilées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec. Les statistiques détaillées peuvent être consultées dans : Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec. Édition 2012*. [En ligne :] http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/PDF/panorama_2012.pdf.

3. Marché du travail

3.1 Indicateurs du marché du travail de l'Estrie

par Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

L'économie de l'Estrie s'est enrichie de 8 500 emplois en 2011; ainsi, cette région connaît le taux de croissance de l'emploi le plus fort (+ 5,8 %) parmi les régions administratives. On dénombre 154 200 travailleurs en emploi en Estrie, ce qui représente 3,9 % de l'emploi total au Québec. Le taux d'emploi, quant à lui, s'accroît de 2,8 points de pourcentage en raison d'une hausse de l'emploi plus importante que celle de la population en âge de travailler (+ 0,9 %).

Les travailleurs masculins (+ 5 300) ainsi que ceux de 30 ans et plus (+ 7 000) profitent le plus de la création nette d'emploi. C'est le secteur des services qui génère la totalité des nouveaux emplois (+ 8 900). La majorité des emplois créés en 2011 sont à temps plein (+ 5 300); le poids de l'emploi à temps partiel dans la région augmente pour sa part de 1,0 point et se fixe à 22,0 %.

Tableau 3.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Estrie, 2007-2011

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Population active	k	160,5	158,4	165,9	158,5	165,4
Emploi	k	149,1	149,1	153,5	145,7	154,2
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	118,8	117,9	123,0	115,0	120,3
Emploi à temps partiel	k	30,3	31,2	30,5	30,6	33,9
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	39,2	36,9	34,7	34,0	35,6
30 ans et plus	k	110,0	112,2	118,8	111,7	118,7
Sexe						
Hommes	k	77,8	77,6	80,7	75,4	80,7
Femmes	k	71,3	71,4	72,8	70,3	73,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	45,3	44,7	45,3	41,3	41,0
Secteur des services	k	103,9	104,3	108,3	104,4	113,3
Chômeurs	k	11,3	9,4	12,4	12,8	11,1
Taux d'activité	%	64,5	63,1	65,4	61,9	64,0
Taux de chômage	%	7,0	5,9	7,5	8,1	6,7
Taux d'emploi	%	59,9	59,4	60,6	56,9	59,7
Part de l'emploi à temps partiel	%	20,3	20,9	19,9	21,0	22,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Après deux hausses successives, le taux de chômage recule en 2011 (– 1,4 point), en raison d'une croissance de l'emploi supérieure à celle de la population active (+ 4,4 %). Il y a 1 700 chômeurs de moins qu'en 2010. La forte création d'emplois a certainement encouragé les gens à réintégrer le marché du travail. La région fait un bond en passant du 10e au 3e rang en ce qui a trait au taux de chômage.

Le taux d'activité connaît une hausse de 2,1 points et passe à 64,0 %, à la suite d'un accroissement de la population active largement supérieur à celui de la population en âge de travailler. Par rapport aux autres régions administratives, l'Estrie se situe au 10e rang à ce chapitre.

Comparativement à 2007, l'emploi en Estrie a crû de 5 100, ce qui représente une hausse de 3,4 %. Compte tenu de son poids dans l'emploi total du Québec, cette région se situe au 9e rang parmi les 16 régions administratives en 2011. Toutefois, sa part n'a pas changé entre 2007 et 2011.

3.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC et TE de l'Estrie

par Stéphane Lacouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La situation du marché du travail évolue de façon contrastée en Estrie en 2010. D'une part, les territoires supralocaux de Memphrémagog (+ 3,6 %), de Sherbrooke (+ 2,5 %) et des Sources (+ 1,9 %) se distinguent en affichant un taux de croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans supérieur ou égal à celui que l'on observe au Québec (+ 1,9 %). D'autre part, Coaticook (– 0,5 %) et Le Granit (– 0,2 %) subissent une diminution du nombre de travailleurs par rapport à 2009. D'ailleurs, le repli dans Coaticook se manifeste uniquement du côté des hommes puisque chez les femmes on observe une légère croissance.

Tableau 3.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC et TE de l'Estrie et ensemble du Québec, 2009-2010

	Nombre			Taux		
	2009r	2010p	Var. 10/09 (%)	2009r	2010p	Écart 10/09 (point de %)
Le Granit	8 569	8 550	– 0,2	68,5	69,0	0,5
Les Sources	4 925	5 019	1,9	63,9	64,9	1,0
Le Haut-Saint-François	8 211	8 245	0,4	67,9	68,7	0,8
Le Val-Saint-François	11 932	12 142	1,8	72,2	73,2	1,0
Sherbrooke	59 176	60 651	2,5	70,1	71,0	0,9
Coaticook	6 936	6 901	– 0,5	68,9	68,0	– 0,9
Memphrémagog	18 488	19 152	3,6	70,8	73,0	2,2
Estrie	**118 237**	**120 660**	**2,0**	**69,8**	**70,8**	**1,0**
Ensemble du Québec	**3 212 872**	**3 272 575**	**1,9**	**72,6**	**73,5**	**0,9**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il grimpe dans tous les MRC et TE de la région, sauf Coaticook, où il baisse de 0,9 point de pourcentage en regard de 2009. Il s'agit pour cette dernière MRC d'une troisième baisse annuelle consécutive. Par ailleurs, Le Val-Saint-François (73,2 %) affiche le taux de travailleurs le plus élevé de l'Estrie, et ce, pour une sixième année de suite. En revanche, c'est dans Les Sources (64,9 %) qu'il est le plus faible.

4. Comptes économiques

4.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2009, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 9,2 G$ dans la région de l'Estrie. Il s'agit de 3,2 % du PIB du Québec, ce qui en fait la neuvième région en importance, après Lanaudière et devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La croissance économique en 2009 dans la région est faible, soit un taux de 0,3 %, encore plus bas que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années, de 1,3 %. À titre de comparaison, en 2009, le PIB du Québec monte de 0,6 % et son TCAM se situe à 3,2 %. La région se situe ainsi au onzième rang, après la Montérégie et devant Montréal, parmi les régions du Québec en ce qui concerne la croissance économique en 2009.

Produit intérieur brut par industrie

La faible croissance économique de l'Estrie, en 2009, provient des industries productrices de biens (– 7,3 %) qui poursuivent leur tendance à la baisse, car les industries des services (+ 4,1 %), de leur côté, évoluent à la hausse. Avec un PIB qui se situe à 6,4 G$ en 2009, le secteur des services représente 69,5 % de l'économie régionale, un peu sous la moyenne québécoise (71,6 %).

La plupart des industries des services connaissent une augmentation en 2009. Parmi celles qui contribuent le plus à la croissance, on trouve les soins de santé et l'assistance sociale (+ 8,6 %), base économique de la région, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,9 %) ainsi que les administrations publiques (+ 6,1 %). Les arts, les spectacles et les loisirs (+ 13,6 %), les autres services (+ 6,0 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 5,3 %) de même que l'hébergement et les services de restauration (+ 4,7 %) font aussi bonne figure.

Avec une production de 2,8 G$, les industries productrices de biens occupent 30,5 %, davantage que la part de ces industries au Québec (28,4 %). La fabrication représente une part importante de l'économie de la région, soit 19,4 %, si bien que ces résultats baissiers nuisent à la bonne tenue de l'économie de la région. L'industrie de la fabrication voit sa part diminuer au cours de la dernière décennie : elle atteignait 35,5 % en l'an 2000. En 2009, elle décroît de 12,5 %. Notamment, la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc, importante base économique de la région, régresse depuis les dernières années et chute de 25,1 % en 2009. La fabrication de meubles et de produits connexes (– 9,6 %) et les activités diverses de fabrication (– 10,0 %) reculent pendant que la fabrication du papier glisse de 0,3 % en 2009. La fabrication de machines (– 11,2 %) et celle de produits métalliques (– 15,1 %) baissent fortement.

Depuis 2005, la part des industries productrices de biens s'érode plus fortement en Estrie qu'en moyenne au Québec. Ainsi, de 38,6 % de l'économie régionale en 2005, cette part se situe à 30,5 % en 2009, une perte de plus de huit points de pourcentage. La décroissance de l'industrie de la fabrication se trouve à l'origine de ce résultat. En comparaison, la part provinciale des industries productrices de biens se situe à 31,1 % en 2005 contre 28,4 % en 2009, avec la part de l'industrie de la fabrication qui diminue de 19,1 % à 14,9 %.

Tableau 4.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Estrie, 2008-2009

	2008[r]	2009[r]	Part de l'industrie en 2009	Variation annuelle moyenne 2009/2005	Variation 2009/2008
	k$			%	
Ensemble des industries	**9 147 868**	**9 176 035**	**100,0**	**1,3**	**0,3**
Secteur de production de biens	**3 019 834**	**2 798 845**	**30,5**	**– 4,5**	**– 7,3**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	277 591	266 746	2,9	2,5	– 3,9
Cultures agricoles et élevage	209 469	216 165	2,4	6,5	3,2
Foresterie et exploitation forestière	50 006	32 900	0,4	– 12,8	– 34,2
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	28 699	30 332	0,3	– 9,7	5,7
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	580 148	623 871	6,8	6,8	7,5
Fabrication	2 031 611	1 778 492	19,4	– 8,3	– 12,5
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	256 181	255 413	2,8	– 5,9	– 0,3
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	84 671	83 872	0,9	– 2,5	– 0,9
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	272 878	204 309	2,2	– 15,9	– 25,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	120 213	102 013	1,1	– 3,7	– 15,1
Fabrication de machines	151 709	134 733	1,5	– 2,2	– 11,2
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	102 362	92 529	1,0	– 6,1	– 9,6
Activités diverses de fabrication	72 671	65 424	0,7	...	– 10,0
Secteur des services	**6 128 034**	**6 377 190**	**69,5**	**4,5**	**4,1**
Commerce de gros	377 056	385 292	4,2	5,8	2,2
Commerce de détail	608 712	621 321	6,8	4,1	2,1
Transport et entreposage	294 508	290 098	3,2	5,4	– 1,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	187 877	190 895	2,1	3,4	1,6
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 423 912	1 479 394	16,1	3,9	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	253 585	267 017	2,9	4,8	5,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	193 248	185 117	2,0	4,9	– 4,2
Services d'enseignement	832 120	855 611	9,3	4,1	2,8
Soins de santé et assistance sociale	1 007 989	1 094 417	11,9	7,0	8,6
Arts,spectacles et loisirs	56 902	64 620	0,7	1,0	13,6
Hébergement et services de restauration	194 419	203 465	2,2	0,7	4,7
Autres services, sauf les administrations publiques	240 593	254 920	2,8	4,0	6,0
Administrations publiques	457 114	485 023	5,3	3,2	6,1

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de l'Estrie figure au douzième rang parmi les régions administratives du Québec en 2010. Le PIB par habitant atteint 30 943 $, plus élevé de 3,6 % qu'en 2009 en raison d'une augmentation de son PIB légèrement plus forte que celle du Québec couplée à une croissance de sa population un peu plus faible que celle du Québec. Au Québec, le PIB par habitant s'élève à 37 795 $ en 2010, après une hausse annuelle de 3,4 %.

Figure 4.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010

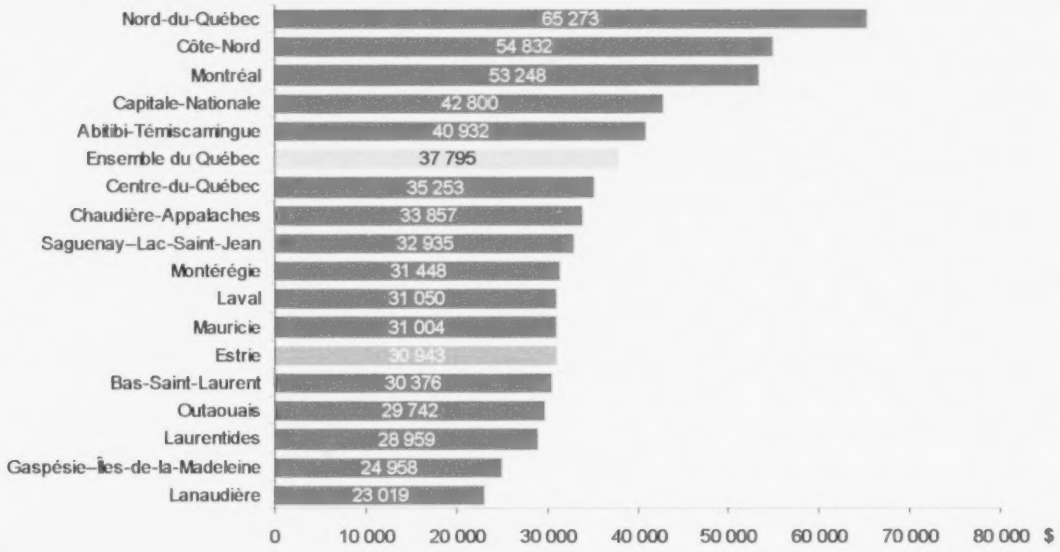

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

4.2 Revenu personnel

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir subi un léger recul en 2009, le revenu personnel par habitant de l'Estrie croît en 2010 de 2,6 % et il s'établit à 30 517 $. L'accroissement est attribuable, entre autres, à l'augmentation combinée des revenus d'emploi et des transferts en provenance des administrations publiques. En ce qui a trait au revenu personnel disponible par habitant, soit le revenu des particuliers amputé des impôts directs et des cotisations aux régimes d'assurance sociale, il augmente de 2,8 % par rapport à 2009, pour se fixer à 23 951 $. À cet égard, l'Estrie se classe au treizième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant le Centre-du-Québec (23 948 $) mais derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean (24 801 $).

Par ailleurs, les résidents de l'Estrie reçoivent, en moyenne, davantage en transferts courants des différents paliers de gouvernement (6 159 $) que ceux de l'ensemble du Québec (5 878 $). Cette situation s'explique, d'une part, par le fait que les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec sont particulièrement importantes dans la région, étant donné que la population est relativement âgée. D'autre part, en raison d'un taux d'emploi plus faible, les habitants de l'Estrie ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Par rapport à 2009, les transferts que versent les administrations publiques aux particuliers croissent dans la région de 1,8 %, sous l'effet de la hausse combinée des prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec ainsi que des transferts divers.

Tableau 4.2.1

Revenu personnel et ses composantes par habitant, Estrie et ensemble du Québec, 2009-2010

	Estrie			Ensemble du Québec		
	2009r	2010p	Variation 10/09	2009r	2010p	Variation 10/09
	$/hab.		%	$/hab.		%
Revenu d'emploi	20 330	20 979	3,2	23 970	24 743	3,2
Revenu de placement	3 277	3 273	-0,1	3 641	3 653	0,3
Transferts des administrations publiques	6 051	6 159	1,8	5 732	5 878	2,6
Autres sources de revenu	91	105	15,4	142	163	15,0
Revenu personnel	**29 750**	**30 517**	**2,6**	**33 484**	**34 437**	**2,8**
Moins :						
Impôts, cotisations et autres transferts	6 452	6 566	1,8	7 637	7 795	2,1
Égale :						
Revenu personnel disponible	**23 298**	**23 951**	**2,8**	**25 847**	**26 642**	**3,1**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux.

À l'échelle des territoires supralocaux, seules les MRC des Sources et du Val-Saint-François connaissent un repli du revenu personnel disponible par habitant en 2010, en raison, notamment, de la baisse des revenus de placement. On enregistre la plus forte croissance dans Coaticook (+ 5,1 %), due principalement à une amélioration, par rapport à 2009, des revenus d'emploi et des transferts en provenance des administrations publiques. Par ailleurs, Memphrémagog (27 770 $) continue d'être la seule MRC de l'Estrie à afficher un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 642 $). À l'opposé, c'est dans Le Haut-Saint-François (20 548 $) et Les Sources (20 602 $) qu'il est le plus faible. Les résidents de cette dernière MRC sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus en transferts des différents paliers de gouvernement. En 2010, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 500 $. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec et de l'aide sociale sont les principaux transferts en provenance des administrations publiques dans ce territoire.

Tableau 4.2.2

Revenu personnel, revenu personnel disponible et transferts des administrations publiques par habitant, MRC et TE de l'Estrie, 2009-2010

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09
	$/hab		%	$/hab		%	$/hab		%
Le Granit	26 272	27 184	3,5	21 081	21 889	3,8	6 293	6 346	0,8
Les Sources	25 538	25 517	– 0,1	20 634	20 602	– 0,2	7 479	7 573	1,2
Le Haut-Saint-François	24 927	25 718	3,2	19 923	20 548	3,1	6 170	6 264	1,5
Le Val-Saint-François	30 961	31 033	0,2	24 191	24 190	0,0	5 796	5 757	– 0,7
Sherbrooke	30 204	30 976	2,6	23 462	24 123	2,8	5 800	5 938	2,4
Coaticook	25 650	26 834	4,6	20 502	21 547	5,1	5 585	5 711	2,3
Memphrémagog	34 352	35 478	3,3	26 775	27 770	3,7	6 614	6 743	2,0

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec.

5. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2009, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Estrie (9,1 %) que dans l'ensemble du Québec (9,8 %). De 2005 à 2009, le taux de faible revenu après impôt des familles augmente dans la région (+ 0,9 point), tandis qu'il augmente de 0,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2008 seulement, le taux est en augmentation de 0,1 point, comparativement à une augmentation de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Les Sources que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,7 %). À l'inverse, Le Val-Saint-François affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (7,2 %). Au cours de la période 2005-2009, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Le Granit (+ 1,9 point), Les Sources (+ 1,5 point), Le Haut-Saint-François (+ 1,0 point), Le Val-Saint-François (+ 0,8 point), Coaticook (+ 0,8 point), Sherbrooke (+ 0,7 point), Memphrémagog (+ 0,5 point). À l'inverse, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans aucun territoire supralocal de la région.

Tableau 5.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC et TE de l'Estrie et ensemble du Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Le Granit	6,5	6,8	8,2	8,3	8,4	1,9
Les Sources	9,2	9,6	9,7	9,7	10,7	1,5
Le Haut-Saint-François	9,7	10,0	11,6	11,3	10,7	1,0
Le Val-Saint-François	6,4	6,1	6,3	6,3	7,2	0,8
Sherbrooke	9,0	9,1	9,7	9,6	9,7	0,7
Coaticook	6,8	6,7	7,7	7,5	7,7	0,8
Memphrémagog	7,8	7,8	8,9	8,4	8,3	0,5
Estrie	**8,2**	**8,4**	**9,1**	**9,0**	**9,1**	**0,9**
Ensemble du Québec	**9,6**	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**0,2**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2009, ce taux est 4,6 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (28,0 %) qu'en ce qui concerne les couples (6,1 %). Entre 2005 et 2009, le taux augmente de 2,0 points concernant les familles monoparentales, comparativement à une augmentation de 1,0 point pour les couples. C'est la MRC des Sources qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2009 (34,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Coaticook (25,8 %).

Toujours en 2009, on dénombre dans la région 7 840 familles à faible revenu, dont 3 310 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 8 000 en 2005 à 8 630 en 2009, soit une augmentation de 7,9 %. Cette augmentation est plus élevée que la diminution du nombre total d'enfants de la région (– 2,8 %).

Tableau 5.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Estrie, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**8,2**	**8,4**	**9,1**	**9,0**	**9,1**	**0,9**
Famille comptant un couple	**5,2**	**5,6**	**6,1**	**6,0**	**6,1**	**1,0**
Sans enfants	5,3	5,5	6,2	5,9	6,2	0,9
Avec 1 enfant	4,6	5,4	5,6	6,1	5,8	1,2
Avec 2 enfants	4,1	4,7	5,0	5,1	5,1	1,0
Avec 3 enfants et plus	7,8	7,8	9,0	8,8	8,5	0,8
Famille monoparentale	**26,0**	**25,1**	**27,3**	**27,2**	**28,0**	**2,0**
Avec 1 enfant	23,5	22,3	23,4	23,3	24,0	0,5
Avec 2 enfants	26,7	26,5	30,0	29,8	30,9	4,1
Avec 3 enfants et plus	40,3	40,0	45,2	44,0	45,4	5,0

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2008 à 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, diminue de 0,5 % dans la région de l'Estrie. Cette diminution est plus élevée que l'augmentation observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,3 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Le Haut-Saint-François (+ 0,6 %), Sherbrooke (+ 0,4 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Les Sources (– 2,2 %), Le Val-Saint-François (– 1,6 %), Coaticook (– 0,8 %), Memphrémagog (– 0,7 %), Le Granit (– 0,3 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 58 690 $, comparativement à 64 420 $ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2009 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC et TE de l'Estrie et ensemble du Québec, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Le Granit	54 184	54 000	– 0,3
Les Sources	51 216	50 070	– 2,2
Le Haut-Saint-François	51 578	51 910	0,6
Le Val-Saint-François	63 019	62 030	– 1,6
Sherbrooke	61 661	61 880	0,4
Coaticook	56 559	56 080	– 0,8
Memphrémagog	58 662	58 280	– 0,7
Estrie	**58 964**	**58 690**	**– 0,5**
Ensemble du Québec	**64 226**	**64 420**	**0,3**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2009, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (34 020 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (55 910 $). Enfin, de 2008 à 2009, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,5 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,7 %.

Tableau 5.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Estrie, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Famille comptant un couple	**55 513**	**55 910**	**0,7**
Sans enfants	46 115	46 590	1,0
Avec 1 enfant	62 586	63 190	1,0
Avec 2 enfants	70 576	71 030	0,6
Avec 3 enfants et plus	69 439	70 150	1,0
Famille monoparentale	**33 839**	**34 020**	**0,5**
Avec 1 enfant	32 873	33 400	1,6
Avec 2 enfants	35 731	35 810	0,2
Avec 3 enfants et plus	34 392	34 450	0,2

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques et du développement durable

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2012, les investissements dans la région de l'Estrie devraient atteindre 2,3 G$, en baisse de 0,3 % par rapport à 2011, suivant une augmentation de 1,5 % entre 2010 et 2011. La région représenterait ainsi 3,2 % du total québécois (70,8 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 5,6 %), tout comme en 2011 (moyenne provinciale : + 6,2 %). La région arrive au quatorzième rang parmi les 17 régions administratives en termes de croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Estrie, 2008-2012[2]

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Part relative dans la région (2012)	Part relative dans le Québec (2012)
			k$				%	
Production de biens	405 562	323 138	370 958	494 263	492 620	– 0,3	21,8	2,8
Production de services	782 711	711 813	945 406	838 176	822 589	– 1,9	36,3	2,8
Logement	768 480	836 578	921 978	940 075	949 414	1,0	41,9	3,9
Total	**1 956 752**	**1 871 528**	**2 238 341**	**2 272 514**	**2 264 623**	**– 0,3**	**100,0**	**3,2**
Secteur privé non résidentiel	752 328	543 598	816 880	837 185	840 747	0,4	37,1	3,3
Secteur public	435 944	491 353	499 484	495 254	474 461	– 4,2	21,0	2,3

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2008-2010 : dépenses réelles; 2011 : dépenses réelles provisoires; 2012 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation; Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 21,8 % de l'investissement régional en 2012, sont en décroissance de 0,3 % par rapport à 2011, pour atteindre 492,6 M$. Il s'agit néanmoins d'un niveau relativement élevé d'une perspective historique. L'investissement dans la région représente 2,8 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2012, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (275,8 M$) et des services publics (95,2 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, responsables de plus du tiers de l'investissement régional (36,3 %), est en baisse de 1,9 % par rapport à 2011 et se chiffre à 822,6 M$. Il s'agit d'une troisième diminution en quatre ans. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,8 % de l'investissement québécois (29,1 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 1,9 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 212,3 M$ en 2012, soit 25,8 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 41,9 % de l'investissement régional en 2012, est en croissance de 1,0 %, pour s'établir à 949,4 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La région représente 3,9 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 37,1 % de l'investissement total, est en croissance de 0,4 % par rapport à 2011, pour s'élever à 840,7 M$. Cela correspond néanmoins à une hausse annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 8,5 %). La région de l'Estrie représente 3,3 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 4,2 % par rapport à 2011, pour s'établir à 474,5 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,8 %). Cette région accapare 2,3 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Estrie atteint 554,5 M$ en 2011, en baisse de 18,4 % par rapport à 2010. La décroissance s'observe dans le secteur non résidentiel (– 45,2 %); le secteur résidentiel est quant à lui en progression (+ 1,4 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 203 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 349 en 2010. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans le TE de Sherbrooke (197,7 M$) et dans la MRC de Memphrémagog (103,0 M$). Outre Les Sources et Coaticook, l'ensemble des subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne quinquennale. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, Sherbrooke arrive en tête avec 1 373, suivie de la MRC de Memphrémagog (471).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC et TE de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%
Le Granit	53	89	67,9
Les Sources	128	23	– 82,0
Le Haut-Saint-François	69	80	15,9
Le Val-Saint-François	161	126	– 21,7
Sherbrooke	1 347	1 373	1,9
Coaticook	137	41	– 70,1
Memphrémagog	454	471	3,7
Estrie	**2 349**	**2 203**	**– 6,2**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**0,6**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2011 est inférieure à la moyenne quinquennale uniquement dans le cas de la composante commerciale (59,2 M$ contre une moyenne de 83,8 M$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans le TE de Sherbrooke (36,3 M$) et dans la MRC de Memphrémagog (12,5 M$), toutes deux en-dessous de la moyenne 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 45,2 M$ et se concentrent dans le TE de Sherbrooke (15,2 M$), suivi par la MRC du Val-Saint-François (12,4 M$, soit plus du double de la moyenne quinquennale). Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 53,7 M$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans le TE de Sherbrooke.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC et TE de l'Estrie et ensemble du Québec, 2011

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
Le Granit	24 201	16 145	2 668	7 430	1 190	2 687	789	1 199
Les Sources	8 442	9 242	150	1 331	2 211	1 251	1 584	950
Le Haut-Saint-François	19 959	16 485	3 735	2 781	3 317	3 815	690	1 096
Le Val-Saint-François	30 809	28 824	1 678	1 808	12 352	6 146	826	1 753
Sherbrooke	197 659	179 818	36 288	52 612	15 175	10 621	44 303	35 978
Coaticook	12 297	14 748	2 194	2 658	6 792	5 406	2 751	1 091
Memphrémagog	102 983	94 492	12 506	15 214	4 197	6 233	2 766	9 492
Estrie	**396 350**	**359 753**	**59 219**	**83 834**	**45 234**	**36 160**	**53 709**	**51 560**
Ensemble du Québec	**10 174 688**	**9 151 047**	**3 275 802**	**2 719 160**	**966 666**	**934 697**	**1 072 441**	**1 203 431**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005[1].

Personnel de la santé

En 2009, en Estrie, le nombre de médecins augmente de 1,6 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2005. Au Québec, ce nombre s'accroît de 1,5 %, ce qui porte l'effectif à 16 663, et on obtient 213 médecins pour 100 000 habitants (+ 1 point). Depuis 2005, l'accroissement du nombre de médecins en Estrie (+ 6,8 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 14,1 %) qu'aux omnipraticiens (– 0,6 %). Au Québec, les spécialistes (+ 8,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 4,0 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 6,3 %). Pour ce qui est du nombre de chirurgiens-dentistes, on assiste en 2009 à une hausse de 3,3 %, et ce, pour une deuxième année consécutive.

En 2009-2010, on enregistre en Estrie pour une septième année consécutive une augmentation du personnel infirmier (+ 2,0 %). Cette croissance est davantage influencée par les infirmiers auxiliaires (+ 8,7 %) que par les préposés aux bénéficiaires (+ 1,3 %) et les infirmiers (+ 0,7 %). L'Estrie connaît ainsi en 2009-2010 une hausse du personnel infirmier plus forte que celle du Québec (+ 1,7 %). De surcroît, depuis 2005-2006, la région affiche une variation du personnel infirmier (+ 7,9 %) supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,0 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé selon la catégorie, région sociosanitaire de l'Estrie, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Médecins[1]	**n**	**731**	**744**	**752**	**769**	**781**
Omnipraticiens	n	361	354	359	359	359
Ensemble des spécialistes	n	370	390	393	410	422
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	244	247	248	253	255
Chirurgiens-denstistes[1]	**n**	**115**	**115**	**119**	**121**	**114**
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	38	38	39	40	37
Personnel infirmier[2]	**n**	**3 725**	**3 779**	**3 829**	**3 942**	**4 020**
Infirmiers	n	2 027	2 057	2 053	2 074	2 089
Infirmiers auxiliaires	n	469	485	505	539	586
Préposés aux bénéficiaires	n	1 230	1 238	1 271	1 329	1 346
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	1 243	1 255	1 265	1 294	1 312

1. En ce qui concerne les médecins et les chirurgiens-dentistes, les données sont présentées sur la base des années civiles (par exemple, pour 2009-2010, les données font référence à 2009).
2. En ce qui concerne le personnel infirmier, en équivalent temps complet, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel de la santé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

1. En matière de régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés en Estrie, il augmente en 2009-2010 et atteint 85,1 %. De plus, la hausse de 1,4 point s'accompagne d'une décroissance de 1,1 % du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation (83,9 %) décroît de 0,1 point, alors que le nombre d'usagers (707 082) diminue de 1,6 % en 2009-2010. Par ailleurs, la stagnation du nombre de lits dressés pour les soins généraux et spécialisés en Estrie en 2009-2010 est la deuxième en quatre ans. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 843) poursuit, en 2009-2010, sa légère augmentation (+ 0,7 %), et ce, pour une troisième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, la baisse de 1,6 point du taux d'occupation des lits dressés en 2009-2010 accorde à l'Estrie (96,3 %) un taux inférieur à celui du Québec (97,1 %). Cette diminution s'accompagne d'une hausse du nombre d'usagers de 1,1 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation régresse de 0,7 point en 2009-2010, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une baisse de 1,4 %. Pour la deuxième fois en trois ans, le nombre de lits dressés pour l'hébergement et les soins de longue durée a diminué en Estrie (+ 2,0 % en 2009-2010). Au Québec, après trois années de baisse, le nombre de lits dressés (40 195) stagne en 2009-2010.

Tableau 8.2

Lits dressés et places selon l'unité de service, région sociosanitaire de l'Estrie, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Soins généraux et spécialisés						
Nombre de lits dressés	n	681	676	676	705	705
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	227	225	223	232	230
Taux d'occupation	%	85,5	84,5	86,3	83,7	85,1
Nombre d'usagers	n	31 373	31 175	31 403	32 350	31 999
Hébergement et soins de longue durée						
Nombre de lits dressés	n	1 604	1 574	1 588	1 553	1 584
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	535	523	525	510	517
Taux d'occupation	%	96,4	95,7	96,1	97,9	96,3
Nombre d'usagers	n	3 303	3 094	3 012	2 662	2 692

Note : À l'exception des lits dressés, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

1. Calculé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

8. Éducation

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômes décernés

Les établissements collégiaux de l'Estrie ont décerné 1 013 diplômes en formation préuniversitaire (46,5 %) et 1 141 diplômes en formation technique (52,4 %) en 2009, ce qui réduit l'écart entre ces deux types de formation après deux années où celui-ci avait augmenté. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (59,4 % et 39,5 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. Là aussi, l'écart entre les deux sexes tend à se réduire depuis 2005.

Pour une deuxième année consécutive, le nombre de diplômes décernés au collégial en l'Estrie augmente (+ 2,3 % en 2009), ce qui demeure inférieur à l'augmentation québécoise (+ 4,6 %). Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 4,8 % des diplômes préuniversitaires. Les diplômes techniques ont quant à eux diminué de 1,7 %, particulièrement chez les hommes (– 3,7 %). Au préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 47,2 % des diplômes décernés et les sciences, 26,4 %. En ce qui a trait à l'enseignement technique, ce sont les techniques administratives qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 40,0 %, suivies par les techniques biologiques, 23,8 %.

Tableau 8.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par famille de programme, Estrie, 2006-2009

	2006r	2007	2008	2009
		n		
Estrie	**2 045**	**2 002**	**2 128**	**2 177**
Préuniversitaire	**1 011**	**972**	**967**	**1 013**
Arts	69	77	55	71
Arts et lettres	146	121	138	138
Multiples	36	73	64	59
Sciences	261	242	245	267
Sciences humaines	499	459	465	478
Technique	**1 034**	**1 030**	**1 161**	**1 141**
Techniques physiques	126	109	134	100
Techniques biologiques	222	277	285	271
Techniques administratives	344	349	408	456
Techniques artistiques	69	55	56	56
Techniques humaines	273	240	278	258
Hors programme	–	–	–	**23**

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Formation universitaire : diplômés au baccalauréat

En 2010, les 956 diplômés au baccalauréat de l'Estrie sont majoritairement des femmes (63,1 %), tout comme au Québec (62,5 %). Tandis que cette proportion augmente graduellement au provincial depuis 2007 (+ 1,1 point), elle diminue en Estrie depuis 2008, en baisse notamment de 0,8 point par rapport à 2009.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (73,2 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (70,3 %). En 2010, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué en Estrie (– 5,3 %), ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 0,7 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la baisse (– 3,2 %), essentiellement dû au domaine des sciences naturelles et génie.

Tableau 8.2

Diplômés au baccalauréat par domaine d'études selon le sexe et selon la région de résidence au secondaire[1], Estrie, 2007-2010

	2007	2008	2009	2010
		n		
Estrie	**988**	**945**	**1 010**	**956**
Santé	**103**	**102**	**134**	**114**
Hommes	11	11	21	22
Femmes	92	91	113	92
Sciences naturelles et génie	**189**	**173**	**151**	**141**
Hommes	124	124	112	93
Femmes	65	49	39	48
Sciences sociales et humaines	**696**	**670**	**725**	**700**
Hommes	236	206	232	237
Femmes	460	464	493	463
Indéterminé	–	–	–	**1**
Hommes	–	–	–	–
Femmes	–	–	–	1

1. La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au niveau secondaire, comme ce code demeure inchangé tout au long de leurs études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat en Estrie sont, dans l'ordre, l'Université de Sherbrooke (57,8 %), l'Université de Montréal et l'Université Laval (9,4 % et 8,9 % respectivement). La part de l'Université de Sherbrooke augmente pour la deuxième année consécutive, en hausse notamment de 0,8 point par rapport à 2009, atteignant par le fait même un sommet historique. Par ailleurs, l'Université de Montréal repasse devant l'Université Laval pour la première fois depuis 2006.

9. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

L'Estrie regroupe 30 salles de spectacles, 26 institutions muséales, 56 points de services de bibliothèques publiques, 13 librairies et 5 cinémas ou ciné-parcs (35 écrans). En considérant la taille de sa population, l'Estrie dispose, pour les centres d'artistes, les bibliothèques publiques autonomes, les librairies et les cinémas et les ciné-parcs, d'un nombre d'établissements culturels assez similaire à la moyenne québécoise, exception faite des salles de spectacles (9,7 par 100 000 habitants), des institutions muséales (8,4 par 100 000 habitants) et des stations de radio privées et communautaires (3,6 par 100 000 habitants), dont la prévalence est légèrement plus élevée dans cette région.

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Estrie, 2009 et 2010

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2009	2010	2010	2010	
	n		%	n	
Centres d'artistes	1	2	3,0	0,6	0,8
Salles de spectacles	24	30	5,4	9,7	7,0
Institutions muséales[2]	25	26	6,0	8,4	5,5
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	12	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	44	..	..	..	...
Librairies	14	13	3,5	4,2	4,7
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,0	1,6	1,6
Écrans	35	35	4,5	11,3	9,9
Stations de radio privées et communautaires	10	11	6,5	3,6	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre de représentations de spectacles payants en arts de la scène est stable en 2010 (1,7 représentation par 1 000 habitants contre 1,8 en 2009). Au total, les institutions muséales enregistrent 239 475 visiteurs et les cinémas, 981 537 entrées. La région se situe légèrement sous la moyenne québécoise pour la fréquentation des activités culturelles. C'est particulièrement le cas pour les visiteurs des institutions muséales (773 par 1 000 habitants comparés à 1 622 pour la moyenne québécoise). Notons cependant que pour la vente de livres par les librairies, même si la région arrive sous la moyenne québécoise, elle se classe tout de même troisième, avec 66 $ par habitant derrière Montréal (112 $) et la Capitale-Nationale (97 $).

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Estrie, 2009 et 2010

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2010	2009	2010	2010
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	525	1,8	1,7	3,2
Entrées	n	171 262	668,9	553,1	2,4
Assistance des cinémas					
Entrées	n	981 537	3 060,3	3 169,7	4,2
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	239 475	721,3	773,3	1,9
Fréquentation des bibliothèques publiques					
Nombre de prêts	n	..	4 103,4	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	$	20 581 920	69 586,3	66 465,3	4,1

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoïdes, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée, généralement une année civile.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les conditions de fécondité observées une année donnée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Taux d'accroissement total

Variation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population en début de période.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Autres sources de revenu

Comprennent les transferts des non-résidents et des sociétés aux particuliers.

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Impôts, cotisations et autres transferts

Comprennent les impôts directs, les cotisations au régime d'assurance sociale et autres transferts courants versés pas les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance médicaments, les licences, les permis et les amendes.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu d'emploi

Comprend la somme des salaires et traitement, du revenu supplémentaire de travail, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris, et du revenu net reçu par les exploitants agricoles au titre de la production agricole.

Revenu de placement

Comprend les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, les intérêts hypothécaires allant aux particuliers, les intérêts sur dépôts et les intérêts accumulés dans les régimes privés de pension, les caisses d'assurance vie et les intérêts sur les placements effectués par des associations de particuliers. Les gains en capital sont exclus.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers et entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, qu'il s'agisse de gains au titre de la production courante ou de transferts courants d'autres secteurs, plus les revenus de placement que les associations de particuliers accumulent pour leur propre compte ou celui des particuliers.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, des cotisations d'assurance sociale et autres transferts courants aux administrations publiques.

Transferts des administrations publiques

Comprennent les paiements tels les prestations fiscales et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses et subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux autochtones et à leurs organisations, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les allocations aux anciens combattants, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Santé

Personnel infirmier

La catégorie « infirmier » inclut à la fois les personnes qui ont effectué des études collégiales ou universitaires. Les infirmiers doivent posséder le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente de le recevoir (MSSS, 2003). Les « infirmiers auxiliaires » sont les personnes qui détiennent un diplôme en soins infirmiers de 5e secondaire et les « préposés aux bénéficiaires » font plutôt référence aux personnes qui ont suivi une formation *ad hoc* dans une institution d'enseignement reconnue (St-Pierre, 2001).

Personnel directement affecté aux soins

Le nombre de personnes directement affectées aux soins est calculé en « équivalent temps complet (ETC) » basé sur le décompte du nombre d'heures travaillées ou payées dans un établissement. Il est calculé par titre d'emploi et il est égal au quotient des heures travaillées ou payées par le nombre d'heures régulières de travail d'un employé à temps complet régulier dans ce titre d'emploi (MSSS, 2003). La région des personnes directement affectées aux soins est celle de traitement, donc celle de l'établissement où la personne travaille.

Taux d'occupation des lits dressés

Rapport, pour une année financière donnée, du nombre de jours-présence, pour une unité de service donnée, au nombre de lits dressés ou places internes observé au 31 mars de la même année, pour la même unité de service multiplié par 365 (INFO-STATS, 2005).

Éducation

Diplômés au baccalauréat

La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au secondaire. Comme ce code demeure inchangé tout au long de ses études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur. En raison du manque d'information sur certains diplômés quant à leur région administrative d'origine au secondaire, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions administratives (MELS, 2009).

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu personnel disponible par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2010ep	Var. 10/09	2010p	Var. 10/09	2011	2009	Var. 12/11	2011p	TAAM[2] 2006-2011
	$	%	$	%	%	%	%	n	pour mille
Bas-Saint-Laurent	30 376	4,6	23 044	2,0	8,0	6,9	3,2	200 462	– 1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 935	4,8	24 801	3,5	8,3	6,7	– 10,0	273 461	– 0,5
Capitale-Nationale	42 800	3,3	27 639	2,1	5,8	5,9	2,4	701 204	9,5
Mauricie	31 004	4,1	23 875	2,8	7,8	9,6	5,5	262 340	1,5
Estrie	30 943	3,6	23 951	2,8	6,7	9,1	– 0,3	312 150	7,3
Montréal	53 248	3,4	27 646	3,0	9,7	17,0	1,9	1 958 257	8,8
Outaouais	29 742	2,9	26 578	3,1	7,4	8,9	8,9	368 181	13,1
Abitibi-Témiscamingue	40 932	6,3	27 048	6,1	7,5	8,0	– 10,2	146 419	2,1
Côte-Nord	54 832	4,7	28 783	7,0	7,8	9,7	66,3	95 802	– 1,6
Nord-du-Québec	65 273	3,9	32 027	6,2	7,8	16,0	20,3	42 330	10,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 958	4,8	22 959	3,1	12,4	9,7	– 1,7	93 130	– 4,3
Chaudière-Appalaches	33 857	3,3	25 374	2,4	4,8	5,4	3,8	406 401	4,7
Laval	31 050	2,7	26 819	2,5	7,1	8,4	6,4	403 744	16,1
Lanaudière	23 019	3,1	25 371	2,9	7,7	8,1	3,7	469 916	16,0
Laurentides	28 959	2,6	26 843	3,1	8,1	7,9	6,1	555 614	13,9
Montérégie	31 448	3,2	27 705	3,4	7,0	8,0	4,4	1 456 743	10,4
Centre-du-Québec	35 253	3,8	23 948	3,3	7,2	8,6	4,7	233 509	6,6
Ensemble du Québec	**37 795**	**3,4**	**26 642**	**3,1**	**7,8**	**9,8**	**5,6**	**7 979 663**	**8,9**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.

Tableau comparatif pour les MRC et TE de la région de l'Estrie

	Revenu personnel disponible par habitant[1]		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[1]	Taux de faible revenu des familles[2]	Population au 1er juillet[3]		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2010p	Var. 10/09	2010p	2009	2011p	TAAM[4] 2006-2011	2011p	2010-2011[5]
	$	%	%	%	n	pour mille	n	n
Estrie	23 951	2,8	70,8	9,1	312 150	7,3	927	234
Le Granit	21 889	3,8	69,0	8,4	22 452	– 0,3	50	– 109
Les Sources	20 602	– 0,2	64,9	10,7	14 489	0,0	1	– 20
Le Haut-Saint-François	20 548	3,1	68,7	10,7	21 820	1,0	135	– 153
Le Val-Saint-François	24 190	0,0	73,2	7,2	29 182	– 0,3	143	– 71
Sherbrooke	24 123	2,8	71,0	9,7	158 056	11,8	525	213
Coaticook	21 547	5,1	68,0	7,7	18 536	– 0,5	61	– 138
Memphrémagog	27 770	3,7	73,0	8,3	47 615	8,9	12	512
Ensemble du Québec	**26 642**	**3,1**	**73,5**	**9,8**	**7 979 663**	**8,9**	**29 200**	...

1. Selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2010.
2. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er janvier 2009.
3. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er juillet 2011.
4. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.
5. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Estrie

Superficie en terre ferme (2011)	10 183 km²
Densité de population (2011)	30,7 hab./km²
Population totale (2011[p])	312 150 hab.
Accroissement naturel (2011[p])	927 hab.
Solde migratoire interrégional (2010-2011)[1]	234 hab.
PIB aux prix de base (2010[e,p])	9 591,6 M$
PIB par habitant (2010[p])	30 943 $
Revenu personnel disponible par habitant (2010[p])	23 951 $
Emplois (2011)	154,2 k
Taux d'activité (2011)	64,0 %
Taux d'emploi (2011)	59,7 %
Taux de chômage (2011)	6,7 %
Taux de faible revenu des familles (2009)	9,1 %
Dépenses en immobilisation (2012)[2]	2 264,6 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec